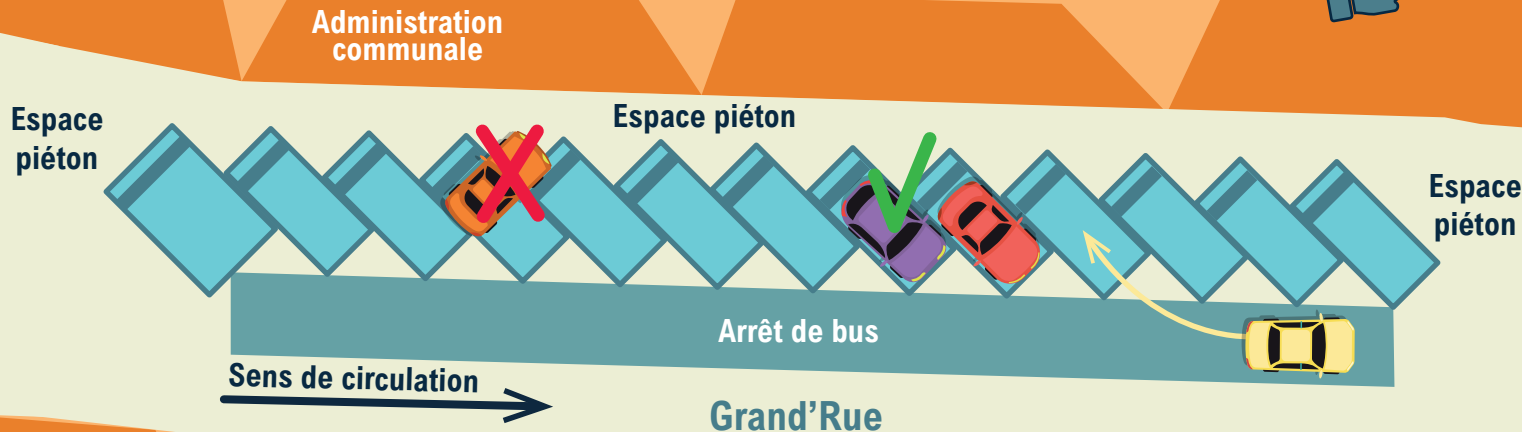


NOUVEAU STATIONNEMENT EN «ÉPIS INVERSÉ» DANS LA GRAND'RUE MERCİ DE VOUS STATIONNER COMME LA REPRÉSENTATION CI-DESSOUS



La Grand'Rue devient «zone résidentielle et de rencontre»
ce qui veut dire...



Les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique.
Les jeux y sont autorisés.



Les conducteurs ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner.
Redoubler de prudence en présence d'enfants.



La vitesse est limitée à 20 km/h.



Le stationnement est interdit sauf aux emplacements délimités par des marques routières.

Contact : Magali Dieu • 071/55.94.76. – magali.dieu@thuain.be

